

Cadre de vie, Pays de l'Or Agglomération : La collecte des restes alimentaires !

L'Agglomération du Pays de l'Or met en place de nouveaux dispositifs pour faciliter le tri des déchets alimentaires.

Publié le 26/09/2025



crédit photo : Pays de l'Or Agglomération ©Pays de l'Or Agglomération

Des points de collecte seront installés dans la ville d'ici la fin du mois d'octobre.

Une réunion publique sera organisée lundi 29 septembre de 18h à 20h au Nautilus.

L'équipe du Pôle Environnement viendra vous présenter ce nouveau service, répondre à vos questions et vous remettre gratuitement un bioseau pour débuter la collecte chez vous.

Les objectifs :

Offrir un service de proximité,

Proposer une alternative au compostage partagé,

Produire un compost local qui servira à fertiliser les terres agricoles de notre territoire.

Ensemble, continuons à réduire nos déchets et donner une seconde vie à nos restes alimentaires !

 **Ville de
Palavas-les-Flots**
Mairie de Palavas-les-Flots
Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots
Tél. : 04 67 07 73 00